



**STATEMENT OF CANADA TO THE TWENTY-SEVENTH SESSION OF THE CONFERENCE
OF THE STATES PARTIES TO THE CHEMICAL WEAPONS CONVENTION**

DELIVERED IN WRITING BY H.E. MS. LISA HELFAND, AMBASSADOR OF CANADA TO THE
NETHERLANDS AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE
ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS (OPCW)

Distinguished Chair, Director-General, Deputy Director-General, Excellencies, Colleagues,

Canada welcomes the election of Mr Vusimuzi Madonsela, Ambassador of the Republic of South Africa, as Chair of the 27th Conference of the States Parties. We assure him of our full confidence and cooperation, and thank outgoing Chair Ambassador Bård Ivar Svendsen of Norway for his stewardship of the Conference over the last year.

Distinguished Chair,

Our delegation suffered an immeasurable loss this year with the tragic passing of our Deputy Permanent Representative, Ms Sumita Dixit. Ms Dixit served in our delegation since 2018 with an unwavering commitment to a more inclusive and peaceful future. Her infectious optimism for a better tomorrow and strongly-held value of inclusion continue to inspire us daily to give a voice to those whose needs and perspectives are not represented.

With her dedication to service for Canada and unbreakable spirit in the face of grave illness, Ms Dixit worked tirelessly to improve our awareness of the gaps in representation of women in the implementation of the Convention. One of the many results of her efforts will be a paper about gender equality in the implementation of the Convention, which Canada is contributing to the Fifth Review Conference.

In early 2023, following a result of a broad consultative process with States Parties and the Technical Secretariat, we will launch this paper and work towards broad cross-regional endorsement.

It is important all stakeholders participate in this effort. The Technical Secretariat has already laid the foundation for success in advancing gender equality and diversity, particularly in human resources and assistance and protection. We introduced this topic to National Authorities in the recent Annual Meeting, and are pleased the Advisory Body on Education and Outreach took note of Canada's request to consider how gender equality can be promoted in education and outreach activities.

Mr. Chair,

There is much to be done before the Review Conference. Here and now, at this Conference of States Parties, we stand ready to support the Convention and the OPCW in every way possible.



This Conference must adopt the draft decision on the updated programme and budget for 2023. We adopted the biennial budget at the last Conference, and this update requests only the most necessary resources to keep pace with the global inflationary environment.

Of course, we are also concerned by the financial challenges caused by the late or non-payment of assessed contributions, including by a small number of States Parties who have chosen to withhold part of their required fees for political reasons. This harms all programs of the OPCW. We urge all States Parties to pay their assessed contributions in full and on time.

Distinguished Chair,

In the year of the twenty-fifth anniversary since the CWC's entry into force, we celebrate the destruction of 99% of declared chemical weapons stocks and note that complete destruction will take place within the next twelve months. Unfortunately, everything we've done this year is in the shadow of aggression, chemical provocation, and violations of the Convention.

We condemn the illegal, unprovoked, and unjustifiable war of aggression of the Russian Federation against Ukraine, and we remain concerned by reports that Russian forces are committing war crimes and may be preparing to use chemical weapons.

If Russia deploys chemical weapons in Ukraine or deliberately targets Ukrainian chemical facilities, it will be held accountable. Using chemical weapons or engaging in any military preparations to use them is a direct violation of Article I of the Convention.

Ukraine, for its part, is a member in good standing with the Convention. Accusations that Ukrainian armed forces are preparing to use chemical weapons are baseless. Russia has used such lies and deceptions in the OPCW for years. In 2022, Russia used these disinformation tactics also in their invocation of Article V of the Biological and Toxin Weapons Convention (BTWC), in which they wasted States Parties' time and resources repeating baseless claims and other nonsense in an attempt to justify their aggression in Ukraine. When BTWC States Parties saw through their lies, the Russian Federation brought their accusations to the UN Security Council, wherein their proposal was voted down. Such behaviour does not befit a permanent member of the UN Security Council, a country entrusted to uphold global peace and security.

It has been more than two years since the attempted assassination of Alexei Navalny with a Novichok-type chemical weapon. Since then, the questions we along with over 40 States Parties have posed under Article IX remain unanswered. No investigation has taken place in Russia. Russian responses to our legitimate questions have served only deny, distract and dismiss. We repeat our demand that the Russian Federation fully declare its Novichok program, commit to full transparency and let there be accountability for this grave violation of the Convention.



Shielded by Russia's veto in the Security Council, the Syrian Arab Republic has faced few consequences for its blatant violations of the CWC. Last year, the Conference suspended the rights and privileges of the Syrian Arab Republic after the conclusions of the OPCW Investigation and Identification Team (IIT) that the Syrian government used chemical weapons in attacks in Ltamenah and Saraqib. Since then, Syria took numerous punitive actions at the OPCW ranging from hostile tactics to delay inspections to flat-out refusal to allow inspectors to visit. Syria's actions defy the decisions taken by the Executive Council and the Conference and flaunt the longstanding norm a majority of States Parties respect. Such behavior is unjustifiable and Syria's current posture is untenable. Our resolve to hold Syria accountable for its violations of international law remains steadfast, and we call on all States Parties to remain sized of this matter.

Distinguished Chair,

Canada expresses its disappointment that yet again this year we see a very small number of States Parties preventing the participation in the CSP of Non-Governmental Organizations who clearly demonstrate that their work promotes the purpose and aims of the Convention. This is done without any justification, and goes directly against the intent of partnership and cooperation enshrined in the Convention. We call on all States Parties to express their support for an inclusive dialogue with all stakeholders who are putting their time and resources into strengthening the Convention.

Finally, Canada welcomes the progress on the construction of the Centre for Chemistry and Technology. When the ChemTech Centre begins its activities in the new year, a new era of scientific exchange and cooperation in the OPCW will begin. We look forward to participating in further discussions about the full package of activities for the Centre proposed by the Technical Secretariat, and will work with the OPCW to ensure these activities are devised with a gender equality-sensitive lens.

Canada's contribution toward the ChemTech Centre (Can\$10 million) came from the Weapons Threat Reduction Program, our flagship contribution to the G7-led Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction. This program has contributed over \$44 million to the OPCW since 2011 to support disarmament and non-proliferation efforts. We would like to see the Technical Secretariat engage more strategically with the Global Partnership in the future.

Thank you.



DÉCLARATION DU CANADA À LA VINGT-SEPTIÈME SÉANCE DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES

SOUMISE PAR ÉCRIT PAR S.E. MME LISA HELFAND, AMBASSADRICE DU CANADA AUX PAYS-BAS ET REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Directeur général adjoint, Excellences, chers Collègues,

Le Canada se réjouit de l'élection de M. Vusimuzi Madonsela, ambassadeur de la République d'Afrique du Sud, à titre de président de la vingt-septième Conférence des États parties. Nous lui garantissons notre confiance et notre coopération totales et nous remercions le président sortant, l'ambassadeur Bård Ivar Svendsen, de la Norvège, de son intendance de la Conférence au cours de la dernière année.

Distingué président,

Notre délégation a subi une perte incommensurable cette année, avec le décès tragique de notre représentante permanente adjointe, Mme Sumita Dixit. Mme Dixit travaillait pour notre délégation depuis 2018, investie d'un engagement indéfectible à l'égard d'un avenir plus inclusif et plus paisible. Nous demeurons inspirés chaque jour par son optimisme contagieux à l'égard de jours meilleurs et son attachement profond à la valeur de l'inclusion afin de donner une voix à ceux dont les besoins et points de vue ne sont pas représentés.

Avec son dévouement à l'égard du service au Canada et sa force d'âme inébranlable face à une maladie grave, Mme Dixit a travaillé sans relâche à nous faire connaître davantage les écarts dans la représentation des femmes dans la mise en œuvre de la Convention. Parmi les nombreux fruits de ses efforts, notons un document sur l'égalité des sexes dans la mise en œuvre de la Convention, que le Canada présente à la cinquième Conférence d'examen.

Au début de l'année 2023, à l'issue d'un vaste processus de consultation mené auprès des États parties et du Secrétariat technique, nous présenterons ce document et nous nous efforcerons de le faire endossé de façon élargie parmi les régions.

Il est important que tous les intervenants participent à cet effort. Les premières consultations indiquent que le Secrétariat technique a déjà jeté les bases nécessaires à la réussite de l'avancement de l'égalité des sexes et de la diversité, particulièrement en ce qui concerne les ressources humaines et l'aide et la protection. Nous avons présenté ce sujet aux Autorités nationales au cours de la réunion annuelle tenue récemment et nous sommes ravis que l'organisme consultatif sur l'éducation et la sensibilisation ait pris note de la demande du Canada d'explorer des façons de promouvoir l'égalité des sexes dans les activités d'éducation et de sensibilisation.

Monsieur le Président,



Il reste beaucoup à faire avant la Conférence d'examen. Ici et maintenant, à cette Conférence des États parties, nous sommes prêts à appuyer la Convention et l'OIAC de toutes les façons possibles.

La Conférence doit adopter la décision provisoire sur la mise à jour du programme et du budget de 2023. Nous avons adopté le budget bisannuel à la dernière Conférence et cette mise à jour ne demande que les ressources les plus nécessaires pour suivre le rythme du contexte inflationniste mondial.

Bien entendu, nous sommes également préoccupés par les difficultés financières attribuables au paiement en retard ou au non-paiement des quotes-parts, y compris par un petit nombre d'États membres qui ont choisi de retirer une portion des frais qu'ils devaient payer pour des motifs politiques. De tels gestes nuisent à tous les programmes de l'OIAC. Le Canada exhorte tous les États parties à payer leurs quotes-parts en totalité et dans les délais prévus.

Distingué président,

En cette année où nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la CAC, nous nous réjouissons de la destruction de 99 % des stocks d'armes chimiques déclarés et nous remarquons que la destruction complète sera atteinte au cours des douze prochains mois. Malheureusement, tout le travail que nous avons accompli cette année est éclipsé par l'agression, la provocation chimique et les violations de la Convention.

Nous condamnons la guerre illégale, non provoquée et injustifiable d'agression que mène la Fédération de Russie contre l'Ukraine et nous demeurons préoccupés par les rapports selon lesquels les forces russes commettent des crimes de guerre et pourraient se préparer à utiliser des armes chimiques.

Si la Russie déploie des armes chimiques en Ukraine ou cible délibérément des installations chimiques ukrainiennes, elle sera tenue responsable. L'utilisation d'armes chimiques ou l'exécution de préparatifs militaires, quels qu'ils soient, en vue de leur utilisation constitue une violation directe de l'Article 1 de la Convention.

L'Ukraine, pour sa part, est un membre en règle de la Convention. Les accusations selon lesquelles les forces armées ukrainiennes se préparent à utiliser des armes chimiques sont infondées. La Russie utilise ces mensonges et tromperies à l'OIAC depuis des années. En 2022, la Russie a également recouru à des tactiques de désinformation lorsqu'elle a invoqué l'Article V de la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT) et répété des allégations infondées et d'autres inepties afin de tenter de justifier son agression de l'Ukraine, faisant perdre temps et ressources aux États parties. Lorsque les États parties ont vu clair dans ses mensonges, la Fédération de Russie a déposé ses accusations devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a rejeté sa proposition par voie de scrutin. Un tel



comportement n'est pas celui d'un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, un pays qui a le mandat de maintenir la paix et la sécurité à l'échelle mondiale.

Il s'est écoulé plus de deux ans depuis la tentative d'assassinat d'Alexei Navalny au moyen d'une arme chimique de type Novichok. Depuis, les questions que nous, ainsi que plus de 40 États parties, avons posées aux termes de l'Article IX demeurent sans réponse. Aucune enquête n'a été menée en Russie. Les réponses fournies par la Russie à nos questions légitimes n'ont servi qu'à des fins de négation, de distraction et de rejet. Nous demandons une fois de plus à la Fédération de Russie de déclarer entièrement son programme Novichok et de s'engager à une transparence totale, et nous demandons de la tenir responsable de cette violation grave de la Convention.

La République arabe syrienne, protégée par le droit de veto de la Russie au Conseil de sécurité, a subi peu de conséquences pour ses violations manifestes de la CAC. L'an dernier, la Conférence a suspendu les droits et privilèges de la République arabe syrienne après les conclusions de l'équipe d'enquête et d'identification (EEI) selon lesquelles le gouvernement syrien avait utilisé des armes chimiques dans les attaques de Ltamenah et de Saraqib. Depuis, la Syrie a pris de nombreuses mesures punitives à l'OIAC, allant de tactiques hostiles en vue de retarder les inspections au refus catégorique de permettre aux inspecteurs d'effectuer des visites. Les gestes posés par la Syrie défient les décisions rendues par le Conseil exécutif et la Conférence et font fi de la norme de longue date qu'une majorité des États parties respecte. Un tel comportement est injustifiable et la position actuelle de la Syrie est insoutenable. Nous demeurons fermement résolus à tenir la Syrie responsable de ses violations du droit international et nous en appelons à tous les États parties de demeurer saisis de ce dossier.

Distingué président,

Le Canada fait part de sa déception de voir, encore une fois cette année, un très faible nombre d'États parties empêcher la participation à la CEP d'organismes non gouvernementaux qui montrent clairement que leur travail fait la promotion du but et des objectifs de la Convention. Cette opposition est injustifiée et va directement à l'encontre de l'esprit de partenariat et de coopération enchâssé dans la Convention. Nous en appelons à l'ensemble des États parties de faire part de leur soutien à l'égard d'un dialogue inclusif avec tous les intervenants qui consacrent temps et ressources en vue de renforcer le Convention.

Le Canada salue les progrès accomplis dans la construction du Centre pour la chimie et la technologie. Lorsque le Centre pour la chimie et la technologie commencera ses activités l'année prochaine, une nouvelle ère d'échange scientifique et de coopération commencera au sein de l'OIAC. Nous nous réjouissons à l'avance de participer à d'autres discussions sur l'ensemble complet d'activités proposées par le Secrétariat technique pour le Centre et nous collaborerons avec l'OIAC afin de garantir que ces activités soient élaborées au moyen d'une optique qui tient compte de l'égalité des sexes.



Government of Canada
Embassy of Canada

Gouvernement du Canada
Ambassade du Canada

La contribution du Canada au Centre pour la chimie et la technologie (10 M\$) provient du Programme canadien de réduction de la menace liée aux armes de destruction massive, notre contribution emblématique au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes dirigé par le G7. Ce programme a fourni plus de 44 M\$ à l'OIAC depuis 2011 pour soutenir les efforts de désarmement et de non-prolifération. Nous souhaiterions voir le Secrétariat technique s'engager de manière plus stratégique avec le Partenariat mondial à l'avenir.

Merci.